



Affaire 07-130722

Dénomination des rues « Antenne 1 » et « Antenne 4 » de la Ligne 3500

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 06 juillet 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : NALEM Marie Émilie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TREIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **TREIZE JUILLET** à **DIX-SEPT HEURE SIX MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Marie Émilie NALEM conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

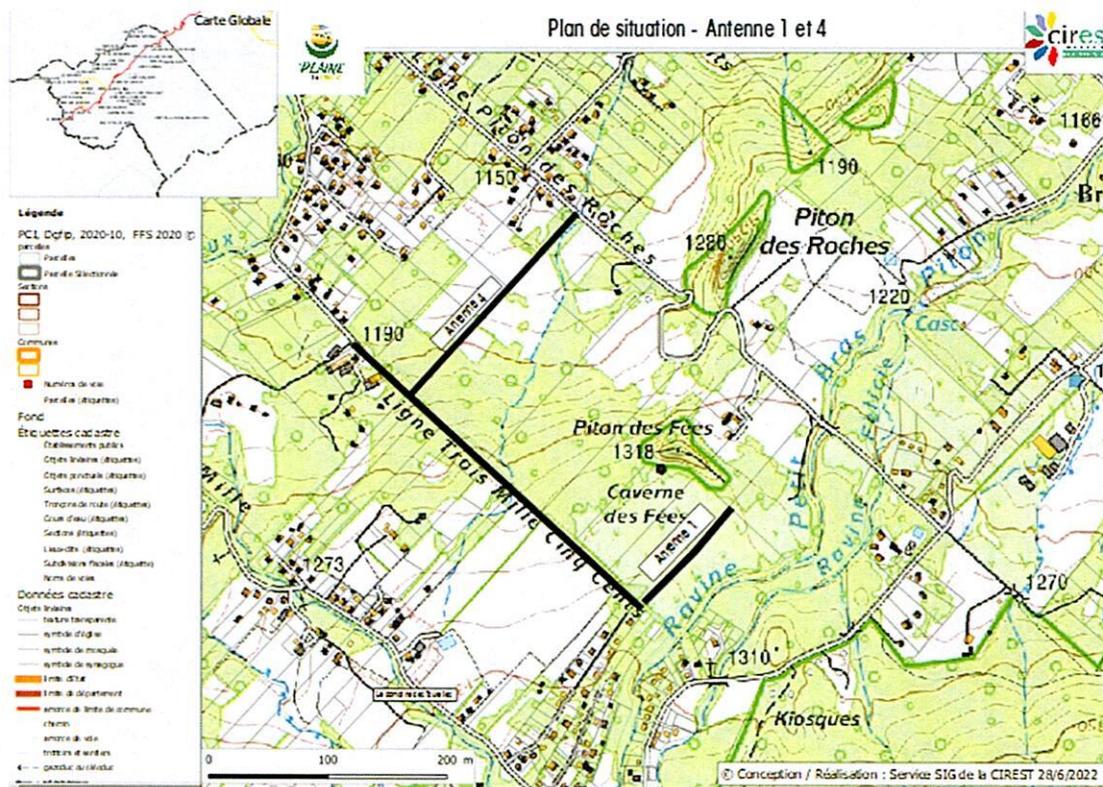
ABSENT(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint — Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal — Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Sophie ARZAL conseillère municipale à BOYER Yannick conseiller municipal

Affaire 07-130722

Dénomination des rues « Antenne 1 » et « Antenne 4 » de la Ligne 3500

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, la dénomination des voies communales nouvellement aménagées et ouvertes à la circulation publique. Dans le cadre de l'aménagement de la ligne 3500, deux antennes ont été créées : l'antenne 1 en partie et l'antenne 4.



A ce titre et conformément au code général des collectivités territoriales (les articles L.2121-29 et L.2212-2) et à l'article L.113-1 du code de la voirie routière, il appartient au Conseil Municipal de nommer les nouvelles voies à partir des propositions suivantes :

- Pour l'Antenne 1 : rue des Ambavilles
- Pour l'Antenne 4 : rue des Fleurs Jaunes

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **DELIBERE** sur les propositions de dénomination faites pour les voies mentionnées,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAVET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220713-DCM07-130722-DE
Date de télétransmission : 21/07/2022
Date de réception préfecture : 21/07/2022